

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 09652

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

CHARIL

MOHAMMED

Date de naissance :

02-01-1961

Adresse :

Rue Amia Bent Elhadj Residence

Télé. : 0665014841

Total des frais engagés : 1092,90 Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

04/06/2021

Nom et prénom du malade :

MREYAH A 712 A

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Rhinopharyngite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

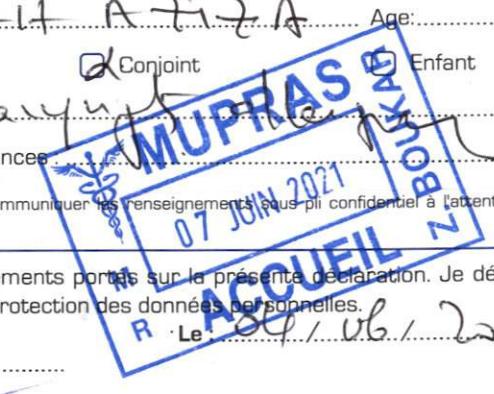
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le 07 JUIN 2021

Signature de l'adhérent(e) :

OUI



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/06/2021	G	3000		Docteur FATHI Najib Med Allergologie Immunologie - Clinique Maladies Allergiques Asthme Expert Assemblé Janvier 1er Etage - Casa 104 Rue du 1er Janvier 1er Etage - Casa Tél. 0522 555 178

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
LATHOUZ	04-06-21	190,95

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

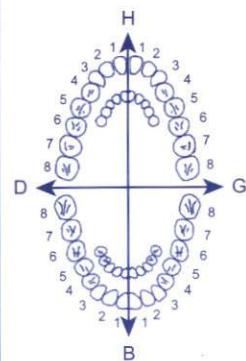
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

Docteur FATHI NAJIB Med

الدكتور فتحي نجيب محمد

ALLERGOLOGIE

أمراض الحساسية والضيقية

IMMUNOLOGIE CLINIQUE

بكلية الطب بنانسي

de la Faculté de Médecine de Nancy

Membre de la Société Française

d'Allergologie et d'Immunologie Clinique

Maladies Allergiques - Asthme

Expert Assermenté près les Tribunaux

104, Bd. du 11 Janvier - 1^{er} Etage - Casablanca

Tél.: 05 22 44 52 76 - 05 22 44 52 75

عضو في الجمعية الفرنسية لعلم

المناعة والحساسية

خبير محلف لدى الحكم

شارع ينayer الطابق الأول - الدار البيضاء

الهاتف 05 22 44 52 76 - 05 22 44 52 75

Casablanca, le :

٢٠٠٤ . ٦ . ٢١

Mr HAYAT AZIZ

75.00

٢٠٠٤ . ٦ . ٢١

٢٠٠٤ . ٦ . ٢١

58.00

Histamine 1 mg

57.90

Asthma 1 mg

190.90

Docteur FATHI Najib Med
Allergologie Immunologie - Clinique
Maladies Allergiques Asthme
Expert Assermenté près Les Tribunaux
104 Bd. du 11 Janvier 1^{er} Etage - Casabla
Tél: 05 22 44 52 76 / 75

Steripharma
PPV: 57,90 ch

HISTANORM® 10 mg 30 comprimés

PPV 58DH00 EXP 09/2022
LOT 09040 2

LOT: G00826
PER: 08/2022
PPV: 75 DH 00

CABINET D'ALLERGOLOGIE

Dr : FATHI NAJIB MOHAMED

Allergologie - Immunologie Clinique
104, Bd 11 Janvier - Casablanca

04.06.2024

Nom : M. MREGAFT
Prénom : ARIYA

Docteur FATHI Najib Med
Allergologie Immunologie Clinique
Maladies Allergiques Asthme
Expert Assernement près Les Tribunaux
104 Bd. du 11 Janvier 1er Etage - Casablanca
Tél: 0523 742 75 / 76

RESULTAT DES TESTS CUTANÉS ALLERGOLOGIQUES

• PNEUMALLERGENES

- Témoin (-) —
- Témoin (+) Phosphate de codeine 4+

• ACARIENS

- dpt —
- df 3—
- Blomia —

• MOISISSURES

- Alternaria
- Cladosporium) nn — nn
- Aspergillus

• PHANERES ANIMAUX

- Chat 4+
- Chien —
- Cheval
- Plumes

• POLLENES

- Graminées (5) 4+ nn + nn
- Graminées cerealaires (4)
- Olivier 4+ nn nn
- Cyprès
- Mimosa

• LATEX

diagnostic

Mis en place d'allergies
à la polle de Grasse,
olivier
Semblable à lait & cheveux
Poly sensibilisé

Docteur FATHI Najib Med
Allergologie Immunologie Clinique
Maladies Allergiques Asthme
Expert Assernement près Les Tribunaux
104 Bd. du 11 Janvier 1er Etage - Casablanca
Tél: 0523 742 75 / 76

Docteur FATHI Najib Med
Allergologie Immunologie - Clinique
Maladies Allergiques Asthme
Expert Assermentation près Les Tribunaux
104 Bd. du 11 Janvier 1er Etage - Casa
Tél 0524 44 88 78 / 79

Ceu . le 06.06.2021

Reçu de M.

MREYASIT RABIA

La somme de six cent dirhams -600 DH
Pour tests cutanés allergologiques cotés K30
Ci-joint compte rendu

Docteur FATHI Najib Med
Allergologie Immunologie - Clinique
Maladies Allergiques Asthme
Expert Assermentation près les Tribunaux
104 Bd. du 11 Janvier 1er Etage - Casa
Tél 0524 44 88 78 / 79